

Certificat de Job Coach en insertion professionnelle

Questions fréquentes

Pour des raisons de simplicité, la forme masculine est la seule utilisée dans le texte. Cependant, toutes les formes se réfèrent de manière non discriminatoire aussi à des personnes de sexe féminin.

1. Quels sont les prérequis pour s'inscrire à la formation ?

Il n'y a **pas de prérequis académique strict**. Cette formation est ouverte à toute personne intéressée par l'insertion professionnelle, que vous soyez en **reconversion**, professionnel du secteur santé et social, gestionnaire RH ou job coach junior.

L'admission se fait de manière sélective sur l'étude de votre dossier de candidature (**CV et lettre de motivation**) et un éventuel entretien individuel. Il est recommandé de suivre au préalable l'une des séances d'information proposées en ligne.

La Posture professionnelle : Un élément clé

Au-delà des compétences techniques, le métier de Job Coach requiert une **posture juste**, centrée sur la personne accompagnée, ainsi qu'un engagement fort en matière d'**éthique et de déontologie**. Les futurs participants doivent faire preuve d'**écoute active**, de respect de la confidentialité et d'une **capacité à accompagner sans juger**. Le rôle implique de poser un cadre clair tout en soutenant l'autonomie des bénéficiaires. Cette posture professionnelle est au cœur de la formation et de la pratique quotidienne du Job Coach.

2. Je suis en reconversion professionnelle complète sans expérience dans l'insertion, puis-je postuler ?

Oui, la formation est ouverte aux profils en reconversion. Néanmoins, l'admission n'est pas automatique. Nos formatrices étudient minutieusement la transférabilité de votre parcours professionnel précédent. Nous recherchons des compétences transposables concrètes (ex : conduite d'entretiens, gestion d'équipes, orientation solutions). Si le dossier ne démontre pas une maturité suffisante ou des ponts clairs avec la posture de Job Coach, la candidature sera écartée pour préserver les chances de réussite du candidat face aux exigences des jurys professionnels.

3. Puis-je obtenir un retour détaillé en cas de refus de mon dossier ?

Compte tenu du volume élevé de candidatures et de la spécificité de l'analyse multicritère (transférabilité, posture, maturité du projet), nous ne formalisons pas de rapports individuels d'analyse

4. Comment se déroule l'admission ?

L'admission se fait sur l'étude de votre **CV et de votre lettre de motivation**.

5. La formation inclut-elle une partie pratique ou un stage ?

La formation est axée sur la pratique grâce à de nombreuses études de cas concrets basées sur l'expérience de nos formatrices. Le stage n'est pas un élément obligatoire de la formation, mais il est une vraie valeur-ajoutée pour l'employabilité des participants.

6. Fournissez-vous une convention de stage ?

L'ifage ne propose pas de stages. Cependant, si vous trouvez un stage par vos propres moyens, l'ifage **accepte de signer une convention de stage tripartite** entre vous, l'entreprise d'accueil et l'institut.

7. Quel est le volume de travail personnel ?

Prévoyez environ **une cinquantaine d'heures de travail personnel**. Ce temps est nécessaire pour la préparation de l'étude de cas (dossier écrit à remettre), la co-création de la capsule TRE et la révision entre les sessions.

8. Les supports de cours sont-ils fournis ? Dois-je amener mon ordinateur ?

Les supports de cours, sous format électronique, sont inclus dans le prix de la formation.

Les participants inscrits reçoivent un accès à la plateforme Smart-Académie pour y consulter les supports de cours et la documentation.

Un dispositif électronique personnel (ordinateur portable) doté d'une connexion internet est indispensable pour répondre aux quiz d'évaluation en fin de module.

9. Comment se déroule les différentes évaluations ?

L'évaluation certificative est composée des quatre éléments suivants :

- **Contrôle continu** (évaluant la participation active et la pertinence des interventions)
- **Travail de groupe** (portant sur la conception d'une capsule Technique de Recherche d'Emploi - TRE).
- **Etude de cas** sous forme écrite.
- **Soutenance orale** du cas pratique. L'évaluation se fait via **une soutenance individuelle** devant un jury d'experts. La présentation dure 25 minutes et est suivie de 20 minutes de questions/réponses.

10. Comment la formation prépare-t-elle au marché du travail ?

Le programme s'articule autour des trois axes du métier de Job Coach : l'accompagnement, la formation et les relations les entreprises. La qualité de la formation et son lien avec le marché de l'emploi sont garantis par **un jury d'experts** qui participe à la certification.

11. Quel est le taux d'insertion professionnelle pour les diplômés du Certificat Job Coach

Bien que l'ifage ne puisse pas garantir l'obtention d'un emploi à l'issue de la formation, nous observons un excellent taux de placement. **Environ 96 % de nos alumni** ayant obtenu le certificat trouvent un poste de **Job Coach ou un rôle similaire en insertion professionnelle** peu de temps après la certification.

12. Pour une reconversion, est-ce que je vais trouver facilement un emploi dans le domaine ?

Le secteur de l'**insertion professionnelle** est en constante évolution et offre de **réelles opportunités d'emploi**. Nous ne pouvons garantir l'obtention d'un poste, mais nous observons un **excellent taux de placement** : environ 96% de nos alumni trouvent un poste de Job Coach ou un rôle similaire peu de temps après la certification.

L'ifage met tout en œuvre pour faciliter votre intégration grâce à des mécanismes concrets :

- **Réseautage ciblé** : Nous encourageons nos participants à développer leur réseau en pratiquant eux-mêmes les outils vus en formation (comme les entretiens d'information) et en interagissant avec nos **Alumni** et **témoins**.
- **Contact avec les experts** : Vous entrez en contact direct avec les membres du **jury de certification**, qui sont souvent responsables ou recruteurs dans de grandes institutions publiques, associations, fondations ou entreprises d'insertion.
- **Visibilité** : La formation vous offre une visibilité auprès des acteurs clés du domaine, ce qui facilite grandement l'accès à des opportunités.

Comme pour toute reconversion, la **proactivité** (réseautage, candidatures ciblées, participation à des événements professionnels) joue un rôle essentiel dans votre succès.

13.A quel poste puis-je prétendre après la formation ?

Le certificat de Job Coach en insertion professionnelle ouvre la voie à plusieurs types de postes, que ce soit en tant que **salarié** ou **indépendant** :

En tant que salarié :

Vous pouvez intégrer différentes structures comme les institutions publiques ou communales, les Mesures du Marché du Travail (**MMT**), les associations ou fondations. Les titres de poste possibles incluent :

- **Job Coach** ou **Coach en insertion professionnelle**
- **Formateur·rice** en techniques de recherche d'emploi (TRE)

En tant qu'indépendant :

Vous pouvez vous lancer comme :

- **Consultant** en insertion et accompagnement individuel.
- **Prestataire de services** pour des institutions, des MMT ou des associations ayant besoin de soutien ponctuel ou ciblé.

14. Puis-je évoluer par la suite ? Quel est la prochaine formation que je puisse faire ?

Le certificat de Job Coach est une **première étape solide** pour prendre en main le métier. Il peut ensuite être un **tremplin** vers des certifications ou diplômes supérieurs après quelques années de pratique professionnelle.

En collaboration avec l'ARPIH, ce certificat de Job Coach en insertion professionnelle est désormais reconnu et **vous permet d'accéder au Module 2 du cursus menant au Brevet Fédéral de Spécialiste en insertion professionnelle**, selon les conditions de passerelle en vigueur.

Cela peut vous mener aux postes de :

- Responsable de programmes d'insertion.
- Coordinateur d'équipes de Job Coaches.
- Chef de projet en politiques de l'emploi.
- Responsable de partenariat ou chargé de développement.